

quoi	La Société wallonne du Logement : de qui se moque le Ministre Antoine ?
quand	Le 05 décembre 2006
où	Parlement wallon
contacts	Philippe Fontaine : 0475/44.23.86 - Jean-Marc Nerinckx : 0478/33.19.14 - Secrétariat : 064/88.24.23

SWL: de qui se moque le Ministre Antoine ?

Alors que les députés MR du Parlement wallon le réclamaient à cor et à cris, il avait fallu attendre qu'éclate l'affaire de «*La Carolorégienne*» pour qu'André Antoine, ministre en charge du logement social, se décide enfin à évoquer un audit général catastrophique dont il connaissait l'existence depuis plusieurs mois.

Ce document mis à jour sous la pression des événements révélait des pratiques scandaleuses. sans précédent, dans le secteur du logement social. Aussitôt, les députés MR épinglaient les responsabilités écrasantes de la direction générale de la SWL dans son ensemble; les Réformateurs exigeaient des sanctions immédiates. Une nouvelle fois, le Ministre Antoine préféra jouer la montre: aucune sanction ne fut prise à l'issue d'une Commission spéciale parlementaire qui avait pourtant mis en lumière. les graves dysfonctionnements du secteur.

Plus d'un an après, M. Antoine vient d'annoncer qu'il a demandé au Gouvernement wallon la révocation «*ad nutum*» des administrateurs de la SWL. De qui se moque le Ministre Antoine?

Ces administrateurs sont-ils soudainement devenus incompetents et non-professionnels? Alors que les députés MR demandaient un assainissement rapide et profond du secteur, le Ministre a systématiquement refusé toute demande de commission d'enquête, d'audit externalisé, de sanctions vis-à-vis du directeur général ou des administrateurs. Au contraire, il les a soutenus en dépit du bon sens.

Comment expliquer ce revirement? Une soudaine volonté de faire le nettoyage dans l'institution? Ou une sanction vis-à-vis du Président Quenon (ECOLO) qui a osé, il n'y a même pas un mois, mettre en cause la responsabilité du Ministre dans le non-renouvellement du contrat de gestion de la SWL depuis deux ans et demi ?

Philippe Fontaine rappelle que «*le contrat de gestion a expiré en 2002. Cela fait 2 ans et demi que le Ministre Antoine est en fonction et la première ligne de ce nouveau contrat n'est toujours pas rédigée. L'évaluation «Price Waterhouse Coopers» impute d'ailleurs à cette situation une certaine responsabilité dans les scandales du logement social. Le renouvellement du Conseil d'Administration entrainera les effets suivants:*

- *disparition des Ecolos du Conseil d'Administration:*

- un administrateur de plus pour le CDH
- un administrateur de plus pour le PS
- le MR, dont les seuls administrateurs ont osé braver le Ministre et la loi du silence qui règne à la SWL avec une procédure de révocation à la clef, restera le seul parti d'opposition au CA de la SWL.

Nous notons encore qu'aucune sanction n'est prise à l'égard du directeur général: courageusement, on le laisse terminer son mandat jusqu'en mars (vous avez dit hommes nouveaux ?). »

Enfin, on rappellera que les différentes réformes du secteur dont se targue le Ministre ne peuvent pas entrer en vigueur faute d'arrêtés d'exécution.

Le Député Philippe Fontaine interrogera le Ministre ce mercredi lors de la séance des questions d'actualité.